

Après Fukushima

Quel avenir énergétique ?

Limites de l'injonction managériale

Le communiqué adressé au personnel d'Edf, le 15 mars dernier, dans lequel le président du groupe, Henri Proglio, l'exhorte à « rassurer » les familles, les voisins, les amis sur la sécurité des installations nucléaires, en donnant plusieurs « éléments de langage », a fait remous. Le message a été perçu comme une tentative de contrôle de la parole qualifiée, du témoignage et de la réflexion des salariés. Or la sécurité passe par la libre expression des personnels du groupe et de la filière. C'est ce qu'a rappelé l'Ufict (Union fédérale des ingénieurs, cadres et techniciens) de la Fédération Cgt mines-énergie dans une lettre ouverte au Pdg.

Fukushima: leçons d'un désastre

L'un des dirigeants de la deuxième centrale syndicale japonaise témoigne : « *De nombreuses fois, nous avons alerté les pouvoirs publics des risques qu'il y avait à installer les centrales nucléaires sur les lignes de faille. Nous n'avons jamais obtenu de réponse. Le gouvernement peut aujourd'hui tenter de s'expliquer, cela ne changera rien : la catastrophe à laquelle nous faisons face n'a rien de naturel. A force de démanteler les services publics et d'entamer la capacité des régions et des collectivités territoriales à agir, il s'est condamné à l'impuissance.* »

Quels choix de mixité énergétique ?

Fukushima replace la sécurité dans les installations énergétiques sur le devant de la scène, et l'interrogation est forte, notamment au regard du risque naturel. Mais la catastrophe ne contredit pas le fait que la question centrale du point de vue environnemental est l'enjeu climatique, avec l'objectif de limitation des émissions de CO₂. Comment repenser simultanément la question du risque, celle de l'environnement et la question sociale ?

J.-C. BAYON / MAXPPP



SOMMAIRE

CENTRALES : GARANTIR LA SÛRETÉ, COMMENT ?
PAGES 17-19

REPÈRES
PAGE 20

POINT DE VUE DE FUSE KEISUBE : LE "JUSTE-À-TEMPS" COMME POLITIQUE
PAGE 21

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE : EN FINIR AVEC LES OCCASIONS MANQUÉES...
PAGES 22-23

TABLE RONDE
PAGES 24-27



Centrales : garantir la sûreté, comment ?

« La centrale ? Deux mois après Fukushima, je n'y vais pas avec plus d'angoisse. » Technicien en radioprotection à la centrale du Blayais, militant Cgt, John Gazziero reste « convaincu de la fiabilité » de son usine. Pourtant, comme d'autres, il s'est senti « gêné » par le communiqué adressé au personnel d'Edf, le 15 mars dernier, dans lequel le président du groupe, Henri Proglio, l'exhorte à « rassurer » les familles, les voisins, les amis sur la sécurité des installations nucléaires, en donnant plusieurs éléments de langage. Une manière de « m'orienter, de me dire comment je dois communiquer », alors que la confrontation des idées participe aussi de la sûreté. En s'adressant ainsi au personnel d'Edf, « il prétend nous apprendre à parler de notre industrie, il nous infantilise », renchérit Bernard Deliège, entré à la centrale de Gravelines à la fin des années 1970 comme

technicien de maintenance, récemment parti à la retraite. « J'ai adoré mon travail, je reste très attaché à Edf. Mais j'ai toujours dit ce que j'avais à dire. Tout le monde est légitime à donner son point de vue. » Tous, ce sont certes les personnels du groupe, mais tous ceux qui participent de la vie de la filière, en particulier les sous-traitants qui assurent la maintenance des centrales. Des propos qui font directement référence à la lettre ouverte que l'Ufict (Union fédérale des ingénieurs, cadres et techniciens) de la Fédération Cgt mines-énergie a envoyée à Henri Proglio, en réaction à son message aux salariés⁽¹⁾. Cette injonction managériale à « rassurer », écrit l'Ufict, est une posture « aux antipodes de ce que la situation au Japon nous enseigne. La seule réponse à apporter dans l'entreprise pour garantir la sûreté vis-à-vis d'un risque nucléaire majeur est de permettre

La seule réponse à apporter dans l'entreprise pour garantir la sûreté vis-à-vis d'un risque nucléaire majeur est de permettre que s'exerce, à tous les niveaux de responsabilité, le droit de refuser un ordre qui paraît compromettre la sûreté.

(1) Consulter l'intégralité de la lettre ouverte de l'Ufict-Cgt sur <www.energiect-cgt.fr/spip.php?article715>.

Centrales : garantir la sûreté, comment ?

- ... *que s'exercent, à tous les niveaux de responsabilité, l'esprit critique, la contradiction [...], le droit de refuser un ordre qui paraît compromettre la sûreté». Sans craindre d'être sanctionné. Et si les salariés qui s'expriment aujourd'hui disent tous leur attachement à leur filière, leur entreprise, leur usine, ils reconnaissent aussi la nécessité d'une vigilance accrue sur l'avenir, parlent de « dérives », soulèvent une série de « questionnements ». « Nous ne voulons pas être les Vrp, les "petits soldats" de la bonne parole de la direction, souligne Richard Vanoc, secrétaire de l'Ufict de la centrale de Gravelines. Nous sommes des défenseurs de la filière nucléaire. Mais ce n'est pas pour ça que l'on dit que tout va bien et que rien ne doit être amélioré. Il doit y avoir un après-Fukushima.»*

Un retour d'expérience après chaque incident

Questionnements d'abord sur les enseignements techniques de l'accident japonais, même si les risques ne sont pas les mêmes, si la conception des réacteurs est également différente. Comment, par exemple, affronter un scénario qui verrait se cumuler, comme au Japon, plusieurs événements graves ? Dans toutes les centrales, comme le confirme un agent d'encadrement du Blayais, se sont tenues des réunions périodiques pour analyser la situation au Japon et envisager ses conséquences pour l'industrie nucléaire française. «Après chaque incident, il y a de toute façon un retour d'expérience», indique Richard Vanoc, qui se souvient des dégâts que la tempête de 1999 avait causés à la centrale

Cela pose aussi la question de l'utilisation des bénéfices pour rémunérer des actionnaires ou au contraire les réinvestir dans un projet collectif au service, en particulier, de la priorité accordée à la sûreté.

du Blayais, située en bordure de l'estuaire de la Gironde. En submergeant la digue qui protège la centrale, sous la force cumulée des vagues et du vent, les eaux avaient inondé une partie des installations des réacteurs 1 et 2, provoquant un incident classé niveau 2. Depuis, la digue a été rehaussée de plus de trois mètres ; comme l'a été également le mur de béton qui entoure la centrale de Gravelines, construite voici trente ans en bord de mer du Nord. Cette fois-ci, le gouvernement a, le 23 mars dernier, demandé la réalisation d'un audit des installations nucléaires portant sur cinq points : les risques d'inondation, de séisme, de perte du refroidissement et des alimentations électriques, la gestion opérationnelle des situations accidentelles.

Mais en limitant cet audit à la dimension technique du problème, l'Etat ignore notamment la place qu'occupent les hommes qui construisent, exploitent et entretiennent les outils de production, les meilleurs garants de la sûreté. Les sous-traitants, en particulier (voir page 20), dénoncent des modes de gestion qui ne permettent pas de travailler dans la sérénité, ce qui fragilise aussi la sûreté. Il est d'ailleurs frappant de constater l'importance prise, au fil des ans, par la sous-traitance en maintenance. Lors des arrêts de tranche – une fois par an pour les arrêts « simples » –, les effectifs passent de 1 200 à 2 000 salariés à la centrale du Blayais, de 1 700 à 3 000 à Gravelines : « Nous sommes allés trop loin dans le développement de la sous-traitance, y compris en termes de perte de compétences », souligne Richard Vanoc. Ballottés de site en site, de contrat en contrat, au gré des arrêts de tranche, exposés à la plus forte dosimétrie, soumis à des conditions de travail très difficiles, ces « nomades du nucléaire » sont très peu protégés. C'est ce que souligne en substance John Gazziero, qui rappelle deux revendications de la Cgt : la création d'un statut qui englobe tous les travailleurs du nucléaire, la création également de Chsct de site.

Le sacro-saint principe de la disponibilité

Pas un mot non plus, dans le débat, sur les choix stratégiques et économiques d'Edf, ni sur les inquiétudes des salariés qui s'expriment sur les finalités de l'entreprise. « Des interrogations existent quant à la priorité donnée à la sûreté, qui ne repose pas que sur la conception technique des centrales », affirme l'Ufict-Cgt dans sa lettre ouverte, qui explique : « Depuis plusieurs années, la prédominance des résultats financiers de l'entreprise, des gages données aux actionnaires sur la bonne marche de l'entreprise s'accompagne d'une politique managériale et d'organisation privilégiant la disponibilité des centrales. » Ce que Bernard Deliège, à Gravelines, résume d'une formule : « Faire à tout prix du mégawatt pour être rentable. » Entré à la fin des années 1970 à Edf, cet ancien technicien en maintenance, devenu ingénieur qualité, puis cadre logistique,



J.-C. BAYON / MAXPPP



PATRICK JAMES / MAXPPP

Les sous-traitants, en particulier, dénoncent des modes de gestion qui ne permettent pas de travailler dans la sérénité, ce qui fragilise aussi la sûreté.

a connu la mise en service des six réacteurs de Gravelines. *« Plus les centrales vieillissent, moins on doit dépenser : un vrai paradoxe, témoignait-il. Au fil des ans, j'ai ainsi vu le service des achats se renforcer au détriment des techniciens, avec le risque de voir se développer une politique de renoncement de certains gestes de maintenance pour remplir les objectifs d'économies à réaliser sur les achats de pièces. »*

Ce paradoxe, on le retrouve autour de ce que l'on appelle le « coefficient de disponibilité » des centrales ou Kd. Le Kd, c'est le rapport entre la production maximale d'énergie possible et l'énergie effectivement « injectée » sur le réseau. Un élément clé pour la rentabilité : un point de coefficient, ce sont plusieurs centaines de millions d'euros de résultat. Or, là aussi, la pression sur le taux de disponibilité se fait de plus en plus forte. Avec sa traduction concrète sur le terrain. *« Tous les douze mois, il y a un arrêt de tranche, notamment pour recharger le réacteur*

DANS CE CONTEXTE D'ARBITRAGES DE PLUS EN PLUS CONTRAINTS ENTRE « DISPONIBILITÉ » ET « SÛRETÉ », C'EST AUSSI LE STATUT DE L'ENTREPRISE, COTÉE EN BOURSE, QUI DOIT ÊTRE DÉBATTU, EN RETROUVANT L'OBJECTIF D'UNE MAÎTRISE 100 % PUBLIQUE D'EDF.

en combustible neuf, explique Richard Vanoc, ancien ingénieur qualité avant de devenir expert incendie. Ces arrêts ont une durée "cible". Mais si, pour une raison ou pour une autre, on dépasse cette durée, cela fait chuter le coefficient de disponibilité. » Donc la rentabilité du groupe, mais pas seulement. Parce que le Kd entre dans le calcul de la Rpcc (rémunération de la performance contractualisée des cadres), le revenu annuel peut aussi s'en trouver affecté. Jusqu'à moins 1 700 euros, se souvient un cadre, parce que cette année-là *« le Kd de ma centrale n'était pas bon »*. Dans ce contexte d'arbitrages de plus en plus contraints entre « disponibilité » et « sûreté », c'est aussi le statut de l'entreprise, cotée en Bourse, rappelons-le, qui doit être débattu, en retrouvant l'objectif d'une maîtrise 100 % publique d'Edf. L'Ufict-Cgt le souligne dans sa lettre ouverte : *« Au Japon, des voix s'élèvent pour mettre en cause le caractère privé de la société Tepco et les critères de gestion qui l'ont conduite à cacher par le passé des dysfonctionnements. Et, peut-être, à tarder, pour des considérations financières, à prendre la décision de noyer les réacteurs de Fukushima d'eau de mer pour les refroidir »*, cette procédure condamnant toute possibilité de redémarrage. *« Tepco a géré "son" événement, en tant que groupe privé, analyse John Gazziero, et cela doit aussi faire partie de la réflexion sur l'après-Fukushima. En particulier, cela pose aussi la question de l'utilisation des bénéfices pour rémunérer des actionnaires ou au contraire les réinvestir dans un projet collectif au service, en particulier, de la priorité accordée à la sûreté »* : l'affaire de tous. ▶

Christine LABBE

biblio

JAPON, LA FABRIQUE DES FUTURS, JEAN-FRANÇOIS SABOURET, CNRS ÉDITIONS, 2011.

LA SUPPLICATION – TCHERNOBYL, CHRONIQUE DU MONDE APRÈS L'APOCALYPSE, SVETLANA ALEXIEVITCH, ÉDITIONS J'AI LU, 2004.

L'ÉCONOMIE VERTE, OLIVIA MONTEL-DUMONT (SOUS LA DIRECTION DE), N° 355, "CAHIERS FRANÇAIS", MARS-AVRIL 2010, LA DOCUMENTATION FRANÇAISE.

QUELS EMPLOIS POUR UNE CROISSANCE VERTE ? ÉLODIE SARFATI, "ENTREPRISE & CARRIÈRES", N° 1019, 12 OCTOBRE 2010.

web

- Ccees-Cgt, *Note économique* n° 111, juin 2007 : «Energie et Développement durable – Les enjeux de l'intervention syndicale», <www.cgt.fr/IMG/pdf_5260_1184249796.pdf>.
- «Politique énergétique» : ce que la Cgt a à proposer, <www.fnme-cgt.fr/dossier_actu/100121_politique_energetique/>.
- «Résolution sur la stratégie énergétique pour l'Europe 2011-2020» : les priorités de la Ces pour la politique énergétique de l'Union européenne à l'horizon 2020, <www.etuc.org/a/7953>.

PÉNIBILITÉ

Les rayonnements ionisants, en perte et profits ?

Le 23 février encore, l'exposition aux rayonnements ionisants apparaissait dans la liste des facteurs de pénibilité susceptibles d'ouvrir droit à un départ anticipé en retraite pour les travailleurs concernés. Quelques jours seulement après la catastrophe de Fukushima, cette mention a disparu. En plein débat sur les risques liés au nucléaire, le gouvernement s'y est employé. «Surréaliste», s'insurge la Fédération Cgt mines-énergie. «Toutes les données épidémiologiques montrent que l'exposition aux rayonnements ionisants, respectant les limites des normes professionnelles, présente des risques de cancers et de leucémies supérieurs à ceux que représente l'exposition aux autres substances cancérigènes, prises

elles aussi dans les limites des normes d'expositions professionnelles. Ecarter les travailleurs du nucléaire des dispositions en faveur de la pénibilité alors que les risques qu'ils encourent en matière de cancers sont encore plus grands que dans les autres industries est un non-sens social, une injustice flagrante. [Ce choix] ne peut être que la conséquence d'un formidable lobbying exercé par les industriels du nucléaire au moment même où le monde entier s'interroge sur la santé de ces travailleurs qui interviennent actuellement sur le site japonais.» En France, trois cent vingt mille salariés sont exposés aux rayonnements ionisants dans le cadre de leur activité professionnelle. Parmi eux, les salariés du nucléaire et, plus encore, les sous-traitants.

NUCLÉAIRE

Donneurs d'ordres et sous-traitants : les mêmes droits pour tous

C'était une rencontre prévue depuis fort longtemps. Un petit mois après la catastrophe de Fukushima, la réunion des syndicats Cgt des travailleurs du nucléaire, sous-traitants ou salariés d'Edf, d'Areva, du Cea et de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, qui s'est tenue le 13 avril à Montreuil, a pris une dimension particulière. L'emploi et les conditions de travail des salariés sous-traitants ont été au cœur des discussions. Dénonçant cette manière que les donneurs d'ordres ont d'externaliser 80 % des risques professionnels et des dégâts sociaux qu'ils engendrent eux-mêmes, les militants ont répété avec force que «nucléaire et libéralisme sont incompatibles». «Le recours massif à la

sous-traitance entraîne une dilution des responsabilités et une complexification de l'organisation du travail. Ces modes de gestion ne permettent pas aux travailleurs du nucléaire de travailler dans la sérénité», ont-ils expliqué. Pour que, sur tous les sites, ce soit la sûreté et non la recherche du profit maximum qui soit la priorité, les syndicats Cgt réclament, plus que jamais, l'arrêt de la sous-traitance massive dans le secteur, qu'elle soit directe ou en cascade, un statut pour tous les personnels fondé sur celui des salariés d'Edf, d'Areva et du Cea, un renforcement des droits des Chsct et une véritable démocratie dans l'entreprise, la maîtrise à 100 % publique et citoyenne de l'industrie qui est la leur.

EUROPE

Les énergies renouvelables ont doublé en dix ans

Si, en 2009, le pétrole était la principale source d'énergie dans l'Union européenne, représentant 37 % de la consommation totale intérieure brute d'énergie, la part de l'énergie renouvelable a presque doublé, passant de 5 % en 1999 à 9 % en 2009. Sur ces mêmes années, la part de la consommation en gaz et en énergie nucléaire est restée à peu près stable : évoluant de 22 % à 24 % dans le premier cas, à 14 % dans le second, le recours au pétrole ayant diminué de 39 à 37 %. La consommation d'énergies renouvelables – hydroélectricité, éolien, biomasse, géothermie et énergie solaire – a augmenté dans

tous les Etats membres. Les plus fortes hausses ont été enregistrées au Danemark (8 % de la consommation totale intérieure brute d'énergie en 1999, 17 % en 2009), en Suède (27 % et 34 %), en Allemagne (2 % et 8 %), au Portugal (13 % et 19 %), en Slovaquie (3 % et 7 %), en Autriche (23 % et 27 %), en Lettonie (32 % et 36 %), en Espagne (5 % et 9 %), en Slovénie (9 % et 13 %) et en Hongrie (3 % et 7 %). En France, où 40 % des approvisionnements énergétiques proviennent du nucléaire, la croissance de la consommation d'énergies renouvelables a été modeste, passant de 6,5 % en 1999 à 7,5 % en 2009. ◀



Fukushima Le “juste-à-temps” comme politique

Quelle leçon tirer du désastre provoqué par le tsunami qui, le 11 mars dernier, a endeuillé le Japon ? Réponse de l'un des dirigeants syndicaux de la deuxième centrale syndicale japonaise, celle dans laquelle se retrouvent surtout les jeunes diplômés, les salariés des petites entreprises et de la sous-traitance.

«Aussi bien par l'importance des pertes humaines que par celle du nombre de personnes déplacées, le tsunami du 11 mars restera dans l'histoire comme un événement majeur. Un drame dont, nous l'espérons, nous tirerons les leçons. Car si nous ne pouvons rien faire contre les éléments, nous pouvons nous en prémunir. Or les gouvernements successifs qui se sont succédé à la tête du pays n'ont rien fait pour cela. Un exemple, simplement : ferions-nous face à un tel désastre si le générateur de secours de la centrale de Fukushima n'avait pas été installé en pleine mer mais sur une colline avoisinante comme le simple principe de précaution l'aurait réclamé, alors que tout le monde connaissait les risques de raz de marée dans la zone dans laquelle l'établissement est implanté ?

» Entre les pouvoirs publics et les neuf entreprises privées qui, au Japon, disposent du monopole de la production et du transport de l'énergie, les liens ont toujours été beaucoup trop étroits pour garantir des relations saines et normales. De nombreuses fois, nous avons alerté les pouvoirs publics des risques qu'il y avait à installer les centrales nucléaires sur les lignes de faille. Nous n'avons jamais obtenu de réponse. Le gouvernement peut aujourd'hui tenter de s'expliquer, cela ne changera rien : la catastrophe à laquelle nous faisons face n'a rien de naturel. A force de démanteler les services publics et d'entamer la capacité des régions et des collectivités territoriales à agir, il s'est condamné à l'impuissance. Le « juste-à-temps » ne tient pas lieu de politique dans le service aux populations. De cette stratégie mise en place depuis des années, seule la mafia en tire les bénéfices. Depuis le 11 mars dernier, elle s'affaire, ici ou là, pour venir au secours des réfugiés, leur apporter les vivres et les secours que les services publics ne peuvent leur assurer. N'en serait-il pas autrement si l'emploi public n'avait pas été réduit à son strict minimum, si les collectivités territoriales n'avaient pas été réorganisées de fond

en comble au mépris des besoins ? Dans l'une des villes touchées par le tsunami, seuls trois fonctionnaires ont dû prendre en charge des centaines de réfugiés.

» Aujourd'hui encore, au Japon, de nombreuses zones manquent d'énergie. Jusqu'en 2002, existait une loi imposant aux entreprises d'assurer une distribution équitable sur tout le territoire. Ce texte a été abrogé. La situation est grave. Et, sans un changement de politique, cela risque de durer. Depuis le 11 mars, le gouvernement refuse de donner des informations précises sur ce qui se passe véritablement autour de la centrale. Sur l'ampleur des fuites radioactives, les scientifiques évoluent en aveugles, incapables d'évaluer les besoins, de faire des projections sur les risques encourus et de définir une quelconque politique de prévention... Et que dire de la situation faite aux sous-traitants qui acceptent aujourd'hui de travailler sur le site ? Que Tepco leur offre des ponts d'or pour intervenir sur les lieux de la catastrophe, nul ne le conteste : 400 000 yens par jour (plus de 3 000 euros) représentent bien sûr une somme énorme. Mais ce chiffre ne prouve-t-il pas à quel point ces salariés prennent des risques insensés ? Quel sera demain leur avenir ? Dans quel état de santé seront-ils demain ?

» La catastrophe de Fukushima doit nous pousser à tourner la page du modèle politique, économique, social et énergétique qui nous y a menés. Le 1^{er} Mai, nous avons rappelé quelles étaient nos revendications : la définition d'une nouvelle politique énergétique et la mise en œuvre d'un autre modèle d'emploi. Ces exigences, nous y tenons. Pour que l'histoire ne se répète pas, il faut développer l'emploi public, lutter contre la précarité et la sous-traitance. Le gouvernement ne doit pas se contenter aujourd'hui de nationaliser Tepco, d'inspecter toutes les centrales et d'arrêter celle de Sendai et de Hamaoka, elles aussi implantées sur une ligne de faille, il doit accepter d'ouvrir le débat sur la politique énergétique du pays. Le nucléaire civil, auquel nous-mêmes, je dois dire, nous souscrivions jusque-là, doit être mis en discussion. Nous devons nous interroger sur le modèle de croissance que nous voulons. Est-il normal – alors que, depuis le 11 mars, des centaines de milliers d'habitants vivent des coupures d'électricité et qu'un nombre très important de salariés ont perdu leur emploi faute d'approvisionnement des entreprises – que les rues des grandes villes du pays continuent d'être éclairées jour et nuit par des enseignes publicitaires ? Si le tremblement de terre de Kobe, en 1995, nous avait montré dans quelle impasse pouvait nous mener le modèle politique japonais, aujourd'hui, la démonstration n'est plus à faire. »

En finir avec les Occas

Alors que l'Europe de l'énergie se construit sur l'obsession d'un marché concurrentiel censé limiter les coûts de la dépendance, la priorité – et l'ambition? – seraient plutôt à plus de démocratie, de développement durable et d'«efficacité énergétique».

En 2006, le Livre vert sur la politique énergétique commune, intitulé « Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable », justifiait la libéralisation progressive du secteur, programmée au 1^{er} janvier 2007 : « *Un marché unique européen de l'électricité et du gaz véritablement concurrentiel se traduirait par une baisse des prix, une amélioration de la sécurité d'approvisionnement et un renforcement de la compétitivité. Il aurait également un effet bénéfique sur l'environnement.* » Ce credo reste inchangé. Le 4 février dernier, le Conseil de l'Union européenne y est revenu dans le cadre du plan « Stratégie Europe 2020 ». Il s'agit toujours de mener des actions assurant « *une énergie sûre, durable, financièrement abordable, dont l'approvisionnement est garanti* », tout en poursuivant la lutte « *contre le changement climatique* » ; ce, en priorisant les mesures qui permettent la « *libre circulation du gaz et de l'électricité* ». Mais, comme les besoins et les investissements nécessaires pour « *moderniser et développer le réseau* » sont gigantesques et ne semblent pas pouvoir être assurés par les seuls Etats, il faut « *renforcer la concurrence et la compétitivité* » : et de prévenir que les coûts « *devront être pris en charge pour l'essentiel par le marché, ces coûts étant ensuite récupérés par la tarification* »...

Le marché peut-il être le principal moteur de la transition énergétique?

De fait, après des années ponctuées de directives contraignant les Etats membres à déréglementer leur secteur énergétique, sur fond de pénurie annoncée des ressources fossiles malgré une demande exponentielle des pays émergents et les besoins croissants des pays développés – la consommation mondiale d'énergie devrait doubler d'ici à 2050 –, les interdépendances fluctuent au gré des accords commerciaux, des rachats et reconstitutions d'entreprises, dans un contexte de guerre économique mondialisée. D'ores et déjà, d'après Eurostat, le taux de dépendance énergétique des pays de l'Union (différence entre les importations et les exportations divisée par la consommation brute) n'en est pas moins passé de 45 % en 1997 à 54,8 % en 2008. Ces dix dernières années, leurs importations nettes ont augmenté de près de 30 %. Et rien qu'entre 2005 et 2007, les prix du gaz et de l'électricité ont augmenté en moyenne de 14 à 18 %. L'accident de Fukushima, qui va détourner nombre de pays de l'industrie nucléaire, va encore accentuer la hausse du prix des énergies fossiles, en particulier le gaz, dont la demande



– estimée avant l'accident au Japon – était déjà évaluée à +44 % d'ici à 2025 et pour laquelle l'Europe dépend fortement de la Russie.

L'Europe se donne-t-elle vraiment les meilleurs outils pour assurer à l'avenir sa sécurité énergétique? La stratégie mise en œuvre cette dernière décennie permettra-t-elle à l'Union de se projeter dans un modèle de développement énergétique suffisamment autonome? Pour l'heure, le citoyen européen ne peut ignorer que l'énergie est devenue une marchandise stratégique et convoitée, à défaut d'être le « *bien commun* » tant vanté par les uns et les autres. Même dans les pays où les prix sont encore réglementés, comme la France : le prix du gaz y a augmenté de 15 % en un an. La loi Nome (nouvelle organisation du marché de l'électricité), qui s'appliquera au 1^{er} juillet, obligera l'opérateur principal (Edf), en plus de racheter l'énergie produite par le marché, à revendre à ses concurrents une partie de celle qu'il produit, ce qui devrait également se solder par une augmentation de 30 % des prix à la consommation domestique d'ici à 2015, d'après la Commission de régulation de l'énergie. Edf, qui se trouve contrainte de racheter l'électricité au prix fort, vient d'obtenir de vendre son électricité nucléaire au meilleur prix et demande à pouvoir augmenter ses prix (de 5,1 à 6,5 % par an jusqu'en 2015) pour pouvoir assumer sa stratégie de développement...

ions manquées...



WOLFGANG VON BRAUCHTISCH / LANDOV / MAXPPP

Le consommateur serait en effet en droit d'espérer que la hausse de ses factures permette aux entreprises publiques ou privées de s'engager et d'investir dans les filières d'avenir: la fameuse Cspe (contribution au service public de l'électricité) sur les factures Edf ne peut suffire à financer le développement des énergies renouvelables. Plus globalement, l'Union européenne appelle de ses vœux la diversification de la production énergétique – le fameux mix –, seul schéma de développement possible pour une Europe en manque de ressources fossiles. Les Vingt-Sept semblent même conscients qu'il leur faudra produire, vivre, consommer autrement pour trouver l'équilibre entre l'énergie disponible et l'énergie nécessaire. L'Union a intégré les notions de développement durable, la nécessité de développer les énergies renouvelables et même l'objectif de transition énergétique. Elle reconnaît pourtant que, dans les faits, elle est à la peine.

Un autre scénario de développement est possible... et souhaitable

Ainsi, les objectifs (modestes) de réduction de 20 % des émissions de gaz à effets de serre à l'horizon 2020 par rapport à 1990 devraient être atteints, mais dépassés avec beaucoup plus d'ambition. Quant à ceux concernant le recours aux énergies renouvelables (+20%), ils marquent le pas. Dans certains pays comme la France,

Les idées innovatrices fourmillent. L'Union manquera-t-elle encore cette occasion historique de faire la preuve de sa pertinence ?

(1) <www.etuc.org>.

Voir aussi: *Alternatives économiques*, «Energie, pollution, consommation: il faut changer de modèle!» avril 2011.

Manière de voir – Le Monde diplomatique, «Batailles pour l'énergie», février-mars 2011.

Et les prises de position de la Cgt sur l'énergie, le développement durable, le Grenelle de l'environnement, sur <www.cgt.fr>.

les ambitions du Grenelle de l'environnement sont remises en cause, comme récemment les aides au développement du photovoltaïque. Tout aussi déterminantes, les économies d'énergie ne seront pas à la hauteur (consommer 20% en moins tout en développant les activités). Les syndicats nationaux réunis au sein de la Ces (Confédération européenne des syndicats), qui travaillent depuis longtemps sur l'énergie et ont récemment présenté une résolution unanime très aboutie sur la question ⁽¹⁾, insistent pourtant sur le levier vital de «l'efficacité énergétique» – la quantité d'énergie utilisée pour produire un bien ou un service. «Développer des technologies qui consomment moins et sont moins productrices de carbone, c'est un challenge majeur pour la recherche et l'innovation, pour le développement des activités humaines, de l'emploi hautement qualifié en Europe», souligne Joël Decaillon, secrétaire général adjoint de la Ces. *Encore faudrait-il que l'Union se donne les moyens de stimuler et d'encourager les projets ambitieux. En commençant par les dossiers les plus évidents comme l'habitat ou les transports, mais aussi concernant l'ensemble des procédés de fabrication.*»

La Ces présente une vingtaine de propositions, basées sur le dépassement des logiques nationale, la solidarité et les coopérations, qui pourraient être coordonnées par une agence européenne s'appuyant sur une banque européenne d'investissement. Cette dernière assumerait une partie de la prise de risques au nom de l'intérêt général et n'accorderait des financements qu'aux projets «bas carbone». L'agence garantirait une vision sur le long terme et une certaine transparence des projets, permettant aussi de réellement faire vivre la démocratie sociale: le dialogue avec les représentants des salariés, le développement de l'emploi qualifié, mais aussi les suivis de formation pour ceux qui auraient besoin de s'adapter aux nouvelles normes de production, l'articulation des initiatives locales et globales. Les gisements d'emploi et d'activité ne manquent pas, comme en témoignent déjà certains pays qui ont misé plus que d'autres sur les énergies renouvelables, l'Allemagne par exemple, qui compterait déjà près de cent soixante-dix mille emplois dans ce secteur. Il semble en tout cas certain que le seul cadre du marché ne peut permettre d'assurer une implication de tous les acteurs et de relever des défis qui sont presque du ressort d'une révolution systémique. Les idées innovatrices fourmillent. L'Union manquera-t-elle encore cette occasion historique de faire la preuve de sa pertinence ? ◀

Valérie GÉRAUD

Quelle mixité énergétique ?

PARTICIPANTS

MARIE-CLAIRE CAILLETAUD,
RESPONSABLE DU DOSSIER
INDUSTRIE À LA FÉDÉRATION
CGT MINES-ÉNERGIE.

DOMINIQUE FINON,
DIRECTEUR DE RECHERCHES
AU CNRS, CIRED.

JEAN-PIERRE SOTURA,
RESPONSABLE DU
DÉVELOPPEMENT HUMAIN
DURABLE POUR LA CGT.

PIERRE TARTAKOWSKY,
"OPTIONS".

Fukushima relance le débat public sur les risques liés à l'énergie nucléaire en même temps que sur sa fiabilité et sa pertinence. Comment penser l'« après »-Fukushima en prenant en compte tous les aspects d'une politique énergétique ?

– **Options:** La catastrophe de Fukushima ouvre-t-elle une crise de rupture ou une crise instituante ?

– **Marie-Claire Cailletaud:** Il faudra sans doute un certain temps pour tirer toutes les leçons de la catastrophe, mais d'ores et déjà elle remet sur le devant de la scène les enjeux de sûreté nucléaire de base, partout dans le monde. Dans ce cadre, nous nous félicitons de la décision de la France de lancer un audit sur les installations nucléaires de base, qui devrait selon nous concerner aussi bien le civil que le militaire, l'organisation du travail et ses conditions, l'impact de la sous-traitance. Il s'agit d'une opportunité – tragique, hélas! – de traiter tous ces enjeux de façon transparente et d'engager un débat démocratique autour des politiques énergétiques qui structurent la vie de tous et de chacun. C'est d'autant plus nécessaire qu'il s'agit de prendre en compte la réponse aux besoins de tous les humains sur la planète, tout en diminuant de façon drastique nos émissions de CO₂.

– **Jean-Pierre Sotura:** Jusqu'à il y a peu de temps, ce qui dominait c'était la problématique du changement climatique. Fukushima introduit une rupture et remet la question de la sécurité du risque dans les installations énergétiques sur le devant de la scène. S'agissant d'une industrie réputée sûre qui semblait avoir surmonté les plus grandes questions liées à la sécurité, l'interrogation est extrêmement forte, notamment au regard du risque naturel, ce qui est relativement nouveau. Néanmoins, Fukushima n'annule pas et ne contredit pas le fait que la question centrale du point de vue environnemental est l'enjeu climatique, avec l'objectif de limitation des émissions de CO₂. Enfin, la réinterrogation des choix technologiques possibles pose forcément la question de la maîtrise des coûts et du prix pour les usagers, dans une période où, notamment pour les plus modestes, le prix de l'énergie devient une question fondamentale. Il va donc falloir traiter simultanément la question du risque, celle de l'environnement et la question sociale...

– **Dominique Finon:** Crise de rupture, crise instituante... Difficile de répondre. Le problème a une dimension mondiale, qui est liée à ce que le nucléaire aurait pu apporter dans le dossier du

changement climatique. Fukushima va remettre en question cette possibilité; soit du fait des opinions publiques, comme en Allemagne, soit du fait de la faiblesse des Etats, comme en Italie, soit pour des raisons financières, comme en Grande-Bretagne. Dans ce dernier cas, s'il faut rajouter de la technique, des procédures au nom de la sécurité, cela alourdit le coût et crée du risque financier, et le marché ne suivra pas. Les pays émergents, notamment la Chine, vont aussi devoir ralentir leurs programmes, ne serait-ce que pour permettre à la sécurité de suivre le rythme de leurs commandes. Au plan mondial, cela pose la question d'une gouvernance mondiale de la sûreté et celle de savoir s'il est possible de faire accepter des normes de sûreté très élevées dans tous les pays et d'imposer aux exportateurs de vendre des réacteurs plus sûrs.

– **Marie-Claire Cailletaud:** Nous considérons le droit à l'énergie comme un droit fondamental, tant il conditionne l'accès à la santé, l'éducation, la culture, au développement social. Rapporté à l'ensemble de la population planétaire, cela signifie que l'on ne peut se priver d'aucune source d'énergie, que l'on ne peut en mettre aucune de côté. Il faut donc arriver à développer une industrie dans des conditions telles, que les risques induits en soient minimisés afin de ne pas dépasser un certain seuil de gravité. On peut le faire en tirant les leçons de l'expérience et en travaillant sur des normes internationales; comment, avec quelles prises en compte des risques spécifiques au plan géographique... L'industrie nucléaire est une industrie, nous l'avons toujours dit, qui nécessite une autorité de sûreté indépendante. Nous avons salué son rôle dans l'immédiat après-Fukushima, notamment en matière d'information. Elle nécessite aussi un statut de haut niveau pour les travailleurs de cette industrie, ce qui n'est pas anodin; cela garantit la possibilité d'avoir des comportements vigilants, exigeants et responsables vis-à-vis de la sûreté, et de permettre l'expression des salariés. Elle nécessite enfin une maîtrise publique, car la logique de sûreté percuté celle du marché et de la concurrence. Enfin, par rapport à certaines annonces un peu spectaculaires, il faut faire la part des choses: l'Allemagne annonce sa volonté de sortir du nucléaire,

“
AU PLAN MONDIAL,
CELA POSE
LA QUESTION D'UNE
GOUVERNANCE
MONDIALE DE LA
SÛRETÉ ET CELLE
DE SAVOIR S'IL EST
POSSIBLE DE FAIRE
ACCEPTER DES NORMES
DE SÛRETÉ TRÈS
ÉLEVÉES DANS TOUS
LES PAYS ET D'IMPOSER
AUX EXPORTATEURS
DE VENDRE
DES RÉACTEURS
PLUS SÛRS.



SI L'ON VEUT AVANCER SUR LA QUESTION DU STOCKAGE DE L'ÉLECTRICITÉ, FAIRE RECULER LES LIMITES DU PHOTOVOLTAÏQUE, GÉRER LES DÉCHETS, EXPLORER LA FUSION, IL FAUDRAIT INVESTIR DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE.

mais elle double ses importations d'énergie de France et de Tchéquie, deux pays majoritairement nucléaires. Et elle annonce aussi un projet de construction de trente centrales thermiques, ce qui renvoie à l'enjeu du réchauffement climatique, problème qui se pose avec urgence.

– **Options:** Les détracteurs du nucléaire pointent souvent son coût, exclusif de fait de possibilités de développement d'autres sources énergétiques. A-t-on les moyens de « tout exploiter » ?

– **Jean-Pierre Sotura:** Cela renvoie à deux débats distincts: le premier porte sur le nucléaire proprement dit, à savoir s'il existe un nucléaire acceptable ou pas et à quelles conditions. Le second porte sur les politiques énergétiques. La question des coûts fait partie du problème, en même temps que d'autres paramètres, comme l'émission de CO₂. Si l'on compare, on constate que les énergies renouvelables sont aussi très capitalistiques, les investissements y sont énormes. La question du coût ne peut donc résoudre celle de la politique énergétique; de toute façon, ça coûte cher. Nous nous prononçons pour un mix énergétique parce que, qu'il s'agisse du nucléaire, des énergies fossiles ou des renouvelables, aucune ressource ne peut suffire à elle seule à répondre à la problématique des quarante, cinquante ans qui viennent. Il y a des choix de répartition à opérer. Il faut recalculer tous les coûts, et l'une des questions, à cet égard, est celle de la durée de vie des installations: à quel moment – quel coût – considère-t-on qu'il faut construire du neuf pour garantir la sûreté? C'est un débat légitime, à condition d'être aussi exigeant et exhaustif sur les autres options. Les énergies renouvelables ont un coût, sont intermittentes et posent une question non résolue de stockage.

Enfin, si l'on veut remplacer du nucléaire par du thermique, ça signifie que l'on renonce aux engagements pris par la France en matière de réduction des émissions de CO₂.

– **Dominique Finon:** En France, on a assez de réacteurs pour les vingt ou trente prochaines années si l'on n'en ferme pas et après les avoir rénovés progressivement avec de hauts standards de sûreté, comme c'était prévu. Et, contrairement à ce que l'on peut imaginer, c'est peu coûteux, surtout par rapport à un réacteur neuf, et même par rapport à une centrale gaz. D'ailleurs, le nucléaire neuf, après quelques réalisations, ne serait pas plus cher que des centrales charbon avec captage et stockage du carbone (Csc), option en vogue aux Etats-Unis. Les pays qui disent « *on ne va pas faire de nucléaire mais on ne veut pas non plus du charbon, même avec Csc* », se mettent eux-mêmes en *double bind*. D'un côté, ils vont devoir faire énormément d'éolien *off-shore* très coûteux, pour des raisons de place et d'acceptabilité de l'éolien terrestre, et se rassurent en pensant mettre en œuvre d'énormes projets de centrales solaires en Afrique, conçues de façon un peu « colonialiste », sur lesquelles aucun financier ne veut mettre un euro. Tout cela nécessite beaucoup de planification, alors que l'on est en régime de marché, et de construire de nombreuses lignes de transports peu acceptées socialement. Et, pour boucler, la seule solution est d'importer du gaz à grande échelle, ce qui induit des politiques étrangères très particulières vis-à-vis de la Russie. On pense, bien sûr, à l'Allemagne.

– **Marie-Claire Cailletaud:** Et une recherche bien pourvue! Si l'on veut avancer sur la question du stockage de l'électricité, faire reculer les limites du photovoltaïque, gérer les déchets, explorer la

Quelle mixité énergétique ?



Marie-Claire Cailletaud.

centralisée, une réappropriation s'opère depuis les années 1990, avec les agendas 21 des communes, les négociations sur les cahiers des charges des concessions et les financements possibles des conseils régionaux. *In fine*, le local influence le supranational, qui influence à son tour le national et de nouveau le local. La diversité énergétique est ainsi entrée dans nos paradigmes. Ce n'est plus le nucléaire et le tout électrique. Certes, le moment est dominé par la dérégulation et le marché dans les pays de l'Union européenne, ce qui signifie laisser les agents choisir leurs technologies. Mais, en même temps, on réglemente sur le climat, on impose aux marchés électriques nationaux d'avoir 20 % d'énergies renouvelables, via des engagements contraignants. Même si ce sera avec un peu de retard, nous aurons vingt-cinq gigawatts d'éolien d'ici à une dizaine d'années, ce qui est loin d'être négligeable. Certes, dans beaucoup d'options, il y a des problèmes d'acceptabilité, ce qui rend toute option d'offre difficile à mettre en œuvre. Les options de demande, comme l'isolation des logements à grande échelle, rencontrent aussi des difficultés d'amorçage. Mais, dans tous les cas, lorsque les choix sont débattus et les volontés politiques sont réelles, les choses finissent par avancer.

– **Marie-Claire Cailletaud:** La libéralisation complexifie et déstructure le secteur énergétique, ce qui est une pure aberration. Nous demandons d'ailleurs de longue date qu'il y ait un bilan de cette déréglementation, sans que l'on nous entende. Nous revendiquons que l'ensemble du secteur énergétique soit placé sous maîtrise publique, ce qui signifie une réelle appropriation sociale, pour pouvoir peser sur tous les choix opérés, de gestion et d'orientation. L'hydraulique est une façon de produire de l'électricité sans dégager de CO₂ et un moyen souple d'équilibrer la production et la consommation. Et que fait le gouvernement français ? Il ne trouve rien de mieux que d'ouvrir les concessions hydrauliques à la concurrence, ce qui va déstructurer encore plus le secteur. L'investisseur n'aura pas forcément le souci d'équilibrer la consommation nationale mais de vendre quand c'est cher. La loi NOME nous fait marcher sur la tête: elle demande à un opérateur de céder

NOUS REVENDIQUONS QUE L'ENSEMBLE DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE SOIT PLACÉ SOUS MAÎTRISE PUBLIQUE, CE QUI SIGNIFIE UNE RÉELLE APPROPRIATION SOCIALE, POUR POUVOIR PESER SUR TOUS LES CHOIX OPÉRÉS, DE GESTION ET D'ORIENTATION.

... fusion, il faudrait investir. Or on est à la traîne sur l'investissement recherche. Le mix énergétique doit être différent selon le pays où il se construit: en fonction de la géographie, des maîtrises technologiques, des histoires également. Cela devrait pouvoir s'appréhender et se débattre dans un cadre international, car le réchauffement climatique est sans frontières, c'est le cas de le dire, et s'accompagne d'enjeux migratoires, de guerres et de paix, de démocratie enfin. Un tel débat devrait se nourrir d'approches sereines, avec des bilans réguliers de l'apport de chacun des modes. Il devrait s'accompagner d'un changement de paradigme productif et de consommation, car on ne pourra pas continuer à l'identique. Il faut d'ores et déjà repenser les logiques urbaines, d'habitat et de transports, les organisations territoriales du travail, la gestion des déchets en amont des productions... Nous sommes en période de transition énergétique.

– **Options:** On n'a jamais eu autant besoin de gouvernance mondiale et de décisions politiques, et il n'y a jamais eu autant de crispations et d'inquiétudes; comment en sortir?

– **Jean-Pierre Sotura:** Les questions sont de plus en plus complexes et de plus en plus présentées simplement, voire de façon édénique. Il suffirait par exemple de procéder par substitution d'une technologie à une autre... C'est là où la confrontation est nécessaire, avec un débat éclairé, citoyen, qui prenne en compte tous les paramètres, dont le volet économique et social. On n'échappera pas, durant cette période de transition énergétique, pour reprendre l'expression de Marie-Claire, à un échange public international sur les différentes options possibles. Encore faut-il rendre les questions intelligibles aux yeux de la population elle-même, c'est la condition *sine qua non* pour faire des choix de société efficaces et responsables.

– **Dominique Finon:** Beaucoup de choses se déroulent à des niveaux différents. Il y a le local, le national, l'europpéen, le mondial... et tout cela interagit. Il existe des pays historiquement décentralisés qui ont appliqué cette culture au champ énergétique: des solutions locales ont été inventées au Danemark et en Allemagne pour le chauffage urbain, avec cogénération d'un côté, et pour l'éolien de l'autre; dans ce cas, c'étaient des coopératives au départ, ce qui facilitait l'acceptation de ces solutions. Ce fut rapidement le système des tarifs d'achat aussi. Cela a conduit aux directives européennes sur les Enr, la cogénération, l'efficacité énergétique, etc. En France, par rapport à la grande époque où tout se passait de façon très



Dominique Finon.

LE FAIT DE NE PLUS AVOIR UN INTERLOCUTEUR QUI GARANTISSE QU'ON NE VA PAS VERS UN EFFONDREMENT DU SYSTÈME ET L'EXISTENCE D'ACTEURS QUI SONT EN CAPACITÉ D'INVESTIR SANS QU'UNE VISION D'ENSEMBLE SOIT ASSURÉE EN PERMANENCE NE PEUT SATISFAIRE PERSONNE.

un quart de sa production à ses concurrents au prétexte qu'il fait mieux que les autres! Tout cela désoptimise le secteur, et il est grand temps de réagir. D'autant que la technique a longtemps été associée au progrès et à l'amélioration de la vie. C'est remis en cause; le progrès technique ne conduit pas forcément à l'amélioration du niveau de vie et, de surcroît, il y a une perte de confiance dans la parole politique. On assiste à un rejet, à un refus par une certaine partie de la population des solutions qui participent de modèles imposés, non questionnés. C'est une bonne chose si cela débouche sur du débat de fond, ni politicien ni faussé. Et c'est de la responsabilité du politique ainsi que de la communauté scientifique de structurer et d'alimenter ce débat citoyen. Sur les gaz de schiste, par exemple, les citoyens doivent pouvoir s'exprimer, de façon rationnelle, démocratique.

– **Options:** Des décisions démocratiques et éclairées, sans doute; mais, dans un contexte où le marché prime, quel est le poids du débat sur la décision politique? Par où commencer?

– **Dominique Finon:** Par rapport à la domination du marché, on ne reviendra sans doute jamais au monopole de service public. Mais un retour vers quelque chose d'intermédiaire va se passer dans les dix années à venir de ce côté. Le modèle anglais est un des plus libéraux: ils ont fait éclater le parc de production et ont interdit les arrangements de long terme entre les producteurs et les fournisseurs pour faciliter la concurrence de gros et de détail. Mais ils s'aperçoivent que les logiques de court terme des producteurs ne permettent pas d'investir dans les techniques bas carbone (nucléaire, Csc, éolien *off-shore*, etc.) et qu'ils ne pourront pas respecter leurs engagements en matière de politique climatique. Ils vont donc placer les nouvelles productions non carbonées hors marché par un système généralisé de tarifs d'achat. Sans l'admettre, évidemment, ils sortent d'une logique de pilotage par les prix. La libéralisation ne permet pas de mener des politiques de long terme. Il y a un retour du planificateur, qui s'accompagne de formes souples de contractualisation. Maintenant, la planification ne garantit pas forcément la «bonne réponse» aux choix énergétiques. La démocratie n'est pas qu'un mode de gestion, elle n'est pas séparable de la définition des objectifs. Le Grenelle de l'environnement a été exemplaire de ce point de vue: une vraie innovation qui a rassemblé des experts officiels, des experts d'Ong, des collectivités locales, des syndicats... Donc, c'est possible de combiner démocratie et coordination de long terme sans retomber dans le technocratisme.

– **Jean-Pierre Sotura:** Tepco a apparemment accumulé un passif assez redoutable en matière de dissimulation et d'anomalies de toutes sortes. Cela dit tout sur l'importance de la maîtrise publique. Par rapport aux choix énergétiques, au-delà du fait que l'autorité de sûreté bénéficie d'une crédibilité certaine, les acteurs publics sont quand



Jean-Pierre Sotura.

même très affaiblis en termes de crédibilité. La déréglementation, l'augmentation des prix et la dégradation des services rendus sont passés par là. Le mécontentement frappe toutes les entreprises publiques, et cela pèse dans le mauvais sens. Lorsque le Pdg d'Edf fait une déclaration tonitruante sur le thème «*je vous garantis que tout va bien*», il n'est tout simplement pas audible. Surtout lorsque cela s'accompagne de «*silence dans les rangs*». La question du modèle de service public se pose; la complexité croissante appelle une maîtrise complète de la chaîne énergétique. Or la logique de marché pousse à segmenter, ce qui ramène à la manière dont on gère, à la manière dont la puissance publique a autorité ou pas sur les différents outils énergétiques, mais aussi sur la gestion du système dans son ensemble. Il ne suffit pas que tout soit public pour que cela soit bien géré. Mais le fait de ne plus avoir un interlocuteur qui garantisse qu'on ne va pas vers un effondrement du système et l'existence d'acteurs qui sont en capacité d'investir sans qu'une vision d'ensemble soit assurée en permanence ne peut satisfaire personne.

– **Marie-Claire Cailletaud:** Remettre en cause la libéralisation peut revenir à mettre la barre très haut; mais c'est effectivement une question très politique, qui ne dépend pas que du syndicalisme. Reste que la libéralisation fait monter les prix, ce que les gens constatent et que nous avons toujours dit. Il y a des batailles syndicales à mener, et l'on peut les gagner. Imaginons que l'on gagne sur la question de la sous-traitance, c'est-à-dire que l'on aille vers un statut unique de haut niveau pour tous les travailleurs du nucléaire, cela entraîne immédiatement des effets de cohésion industrielle, valide la nécessité d'une politique industrielle, bien au-delà du seul volet social, déjà énorme. C'est un pas vers une meilleure structuration du secteur, vers ce que nous appelons, à savoir un pôle public de l'énergie qui ne soit pas un retour au monopole mais permette une véritable appropriation publique du secteur, notamment au travers d'un ensemble de normes contraignantes pour les entreprises et de droits nouveaux pour les salariés et les citoyens pour peser sur les choix de gestion des entreprises. ◀